

# APRAS

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

## LETTRE D'INFORMATION

[www.mae.u-paris10.fr/apras](http://www.mae.u-paris10.fr/apras)

n°46 AUTOMNE 2010

Chers membres de l'APRAS,

Le retard coupable de cette Lettre n°46 devrait être compensé par son épaisseur !

Elle se présente cette fois en trois parties, pour en faciliter la lecture. Tout d'abord, celle qui traite de notre vie associative et de nos prochaines activités ; puis, les textes de nos deux dernières conférences Robert Hertz, respectivement celui de Francis Zimmermann « *Sous un manguier du Kuttanad* » donnée en 2009, et celle d'Olivier Herrenschildt « *Un ethnologue mécontent et heureux* », donnée cette année.

La Lettre commence par les comptes-rendus du comité de l'APRAS : merci d'en faire la lecture, du moins celui du 25 novembre dernier. En effet, il vous permettra de saisir notre état d'esprit. Après avoir consacré beaucoup de temps et d'efforts, en 2007, aux Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie de la France, ensuite à la création en 2009 de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie (AFEA), le comité peut enfin se fixer de nouveaux objectifs, tout en participant à la préparation et l'organisation du 1<sup>er</sup> congrès de l'AFEA.

S'il avait été question, dans les discussions menées durant les réunions du CA et même de l'AG ces dernières années, de dissoudre notre association dans la nouvelle structure fédérative, cela ne nous semble plus du tout d'actualité ! Car l'AFEA, c'est de plus en plus clair, n'a pas vocation à remplir le rôle de l'APRAS.

Au contraire, le CA souhaite renforcer l'association en recrutant de nouveaux membres et en organisant de nouvelles manifestations, qui constituent des lieux et des moments de réflexion sur notre discipline, en dehors des enjeux institutionnels.

Nous vous invitons pour l'année qui vient à un colloque international qui aura lieu au Collège de France en juin et que nous co-organisons – voir l'annonce ci-après – et au premier congrès de l'AFEA en septembre. Et bien sûr, à la prochaine conférence Robert Hertz en mai (et au pot qui suivra). Nous préparons d'ors et déjà les journées d'études de 2012.

Donc l'APRAS continue et compte sur votre soutien !

Sophie Chevalier,  
présidente

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 25 NOVEMBRE 2010

Le conseil d'administration s'est tenu le 25 novembre 2010 de 9h30 à 11h30 chez la présidente, Paris 09

*Présentes* : Sophie Chevalier, Sophie Houdart, Aurélie Névoit, Birgit Müller

*Excusées* : Marie-Charlotte Arnauld, Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Maria Couroucli, Emmanuelle Lallement, Nicole Revel.

#### AFEA – IMPLICATION DE L'APRAS DANS LE CONGRES

L'APRAS décide de sponsoriser des sessions, à la manière de ce qu'on trouve aux AAA par exemple. Plusieurs ateliers thématiques sont suggérés :

1. Atelier sur les relations homme/nature (Birgit Müller

sur les propriétés intellectuelles de la nature, Elise Demeulenaere (Museum) sur les semences paysannes, Alf Hornborg sur les rapports inégalitaires en lien avec l'environnement. Discutant pressenti : Philippe Descola)

2. Anthropologie urbaine : le cosmopolite et le globalisé (Sophie Chevalier, Emmanuelle Lallement)

3. Les échelles du savoir (Sophie Houdart)

4. Shangāi 2010 : une anthropologie de l'universel (Brigitte Baptandier, Aurélie Névoit, Sophie Houdart)

Est évoquée également la possibilité de tenir un stand ou d'organiser un pot afin de se faire connaître au moment du Congrès.

### **COLLOQUE SOMMER/APRAS**

L'APRAS prend part à l'organisation d'un colloque portant sur « le tournant animiste » (voir ci-après), qui aura lieu en juin 2011 à Paris. Le programme est à présent presque bouclé.

### **LA LETTRE**

Afin d'éviter d'avoir une Lettre 46 trop volumineuse, il est décidé de créer des versions PDF séparées pour les deux textes des conférences Hertz 2009 (Francis Zimmermann) et 2010 (Olivier Herrenschmidt).

### **CONFERENCE ROBERT HERTZ**

Plusieurs idées d'intervenants sont examinées. Il est proposé de tenir cette année la conférence au mois de mai, afin de la différencier de la conférence Sommer/APRAS.

### **AVENIR DE L'APRAS**

Birgit Müller suggère de recruter de nouveaux membres grâce à la Lettre. La conférence Robert Hertz reste prestigieuse : il est envisagé de la publier. Sophie Chevalier s'occupe de prendre des contacts avec des membres du comité de lecture de L'Homme afin d'en discuter la possibilité avec eux.

L'APRAS peut trouver une existence en étant portée par l'AFEA, mais aussi parce qu'elle organise ou prend part à l'organisation de plusieurs activités en 2011 : la conférence Hertz, le colloque Sommer/APRAS, le congrès AFEA. Après plus d'une année et demie de fonctionnement, l'AFEA s'avère encore fragile et son intendance reste très lourde. L'APRAS, en comparaison, semble fournir un cadre plus facile et plus souple pour l'organisation d'événements réguliers.

Afin de soutenir de nouveaux recrutements, il est décidé de ramener la cotisation de 2011 à 25 euros. Les cotisations doivent être envoyées à Aurélie Névoit, qui prend la suite de Birgit Müller à la trésorerie.

Il est proposé pour 2012 d'organiser une Journée d'études sur le thème : « Les nouveaux outils du travail ethnographique ».

En bref, l'APRAS s'accroche et continue ! Ce nouvel élan doit être affiché clairement et être porté par des objectifs nouveaux.

Sophie Chevalier,  
présidente

## **RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2010**

### **SITUATION ACTUELLE**

#### **Membres**

Aujourd'hui l'APRAS compte sur sa liste 57 membres qui restent inscrits, mais seuls 22 sont à jour de leur cotisation. L'année dernière lors de l'AG du 16 janvier 2009 nous comptons 25 membres à jour de leur cotisation.

Lors du CA du 9 juin, nous avons pris la décision de demander à tous ces membres, qui ne démissionnent pas formellement mais qui ne payent pas leur cotisation, de se prononcer sur leur adhésion à notre association. Je n'ai reçu qu'une démission après mon dernier message. Notre quorum aujourd'hui est donc de 15 personnes.

Nous voulons associer ce « ménage » avec une réflexion sur le montant des cotisations, que nous souhaitons baisser à 25 euros, mais sans mettre en danger notre équilibre financier ; et sur une politique de recrutement.

#### **CA et Bureau**

Le CA et le Bureau se sont réunis le 30 juin 2009, le 15 janvier 2010 et le 9 juin 2010. Et nous prévoyons de réunir le CA cet automne.

Je rappelle les fonctions réparties au sein du bureau :  
Sophie Chevalier : présidente ; Emmanuelle Lallement : secrétaire ; Birgit Muller : trésorière, Sophie Houdart : Chargée de la Lettre, Sophie Blanchy : mise à jour site

Web. Trois membres du CA arrivent au terme de leur mandat respectif et se représentent (Maria Couroucli, Aurélie Névoit et Nicole Revel). Birgit Müller demande à être déchargée de son rôle de trésorière et Aurélie Névoit se propose de la remplacer. Nous devons donc voter aujourd'hui pour le renouvellement de ces trois membres du CA et pour accorder notre confiance à Aurélie Névoit.

#### **Lettre**

On avait décidé que la Lettre annuelle deviendrait la mémoire de notre association, car nécessairement elle ne peut pas rendre compte de l'actualité de la discipline. Nous avons reçu la Lettre n°45/Eté 2009 et vous recevrez la Lettre n°46 très prochainement.

#### **17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> Conférence Robert Hertz**

La 17<sup>ème</sup> conférence – « *Sous un manguiier du Kuttanad* » - a été donnée par notre collègue Francis Zimmerman, le 30 juin 2009, au grand amphithéâtre de l'EHESS.

La 18<sup>ème</sup> conférence aura lieu tout à l'heure et notre invité est Olivier Herrenschmidt, avec « *Un ethnologue mécontent et heureux* ».

La question se pose de savoir où nous ferons la 19<sup>ème</sup> conférence Robert Hertz : si nous pouvons encore

espérer utiliser gratuitement l'amphithéâtre du 105 Bd Raspail, nous n'aurons plus de lieu pour notre cocktail.

#### Site Web

J'ai fait mettre à jour le site web, en particulier la liste des membres et leurs mails. Mais nous devons toujours passer par le webmaster de la MAE de Nanterre.

#### Domiciliation

Jusqu'à présent, l'association était domiciliée à l'EHESS, au 54 Bd Raspail avec une boîte postale dans le quartier. Plusieurs problèmes se posent : tout d'abord, avec le déménagement de l'EHESS, nous devons trouver une nouvelle domiciliation pour notre association. Nous avons opté pour la MAE de Nanterre, même si cela n'est pas idéale ; mais pour l'instant ce projet se heurte à des obstacles bureaucratiques (et il faudra aussi changer de préfecture). C'est Sophie Blanchy qui s'en occupe.

De plus, Birgit Müller, sur le terrain, n'a pas payé la location de la boîte postale. Elle a donc été fermée autoritairement, et certains membres ont reçu leurs courriers en retour. Elle a donc décidé – avec mon accord – de fermer cette boîte et de rediriger pour l'instant le courrier chez moi. Mais l'incompétence de la personne qui s'en occupe, fait que je reçois bien des lettres, mais qui ne nous sont pas destinées (genre « Les amis de l'orthodoxie ») !

Donc l'idée serait d'avoir au même endroit : la domiciliation de l'association avec une boîte à lettres (physique).

#### Archives

J'ai commencé à mettre de l'ordre dans les archives que j'ai chez moi ; et j'ai découvert des éléments d'une histoire de la discipline. Mais il manque beaucoup de documents et je fais donc un appel aux anciens présidents et membres du CA pour compléter ce que j'ai. Plus ennuyeux, il me manque des documents administratifs très importants comme l'original des statuts tels qu'ils sont déposés à la préfecture ou encore l'attestation de création de l'association...

Il convient aussi de s'interroger sur la destinée de ces archives qui sont pour l'instant dans une boîte dans ma cave. Au CA, certains membres ont parlé de les déposer à la bibliothèque de la MAE de Nanterre, mais ce n'est peut-être pas la seule option.

#### **LE ROLE ET LA POSITION DE L'APRAS DANS LA NOUVELLE CONFIGURATION ASSOCIATIVE DE L'ANTHROPOLOGIE EN FRANCE**

##### Un peu d'histoire

J'aimerais revenir un peu en arrière, pour évoquer l'investissement du CA ces dernières années. En effet, j'ai eu hier soir des échanges, amicaux, avec une de nos membres qui me reprochait notre manque d'activité et de visibilité. Il est vrai que ces trois dernières années, le CA de l'APRAS, ainsi que certains autres membres se sont beaucoup investis dans l'organisation associative de la discipline.

D'abord en 2007, avec la préparation des Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie en France qui a engagé le travail de l'ensemble de notre CA et en particulier du président, Charles Macdonald, ainsi que d'autres membres.

Puis en 2008, l'APRAS s'est de fait engagée dans le groupe de travail intitulé CLETAF (Comité de Liaison Et de Travail pour l'Anthropologie en France) dans la perspective d'élaborer une association pour l'anthropologie en France. Plusieurs membres ont été très actifs dans ce groupe. Enfin, lors d'une AG constitutive le 17 janvier 2009, l'AFEA est née. L'APRAS en a été membre élu dans le collège des associations dès le départ, avec sa présidente. Son mandat a été renouvelé lors de la dernière AG du samedi 13 mars 2010. Des membres de l'APRAS ont été élus dans le collège des membres individuels, Irène Bellier qui est membre du Bureau comme secrétaire, et Sophie Houdart.

#### L'AFEA et nous

L'AFEA est engagée dans la préparation et l'organisation d'un congrès de l'anthropologie française sur le modèle des autres pays qui aura lieu du 21 au 24 septembre 2011 à l'EHESS à Paris. La tâche est énorme et pour vous donner une idée, lors de notre dernière réunion, vendredi passé, le 4 juin, entre 13h et 18h, nous avons perdu près d'une heure et demi à parler tarifs...

Il n'est clairement plus question, comme au début, que les associations généralistes, l'APRAS et l'AFA disparaissent. Cette dernière s'est désengagée de l'AFEA en ne se faisant plus représenter par son président, mais par une jeune doctorante. Il semble donc qu'elle se recentre et veut développer ses activités.

L'APRAS ne va sûrement pas désinvestir l'AFEA, il semble évident que nos membres doivent y participer et y faire valoir leurs vues, sinon notre adhésion n'a simplement aucun sens. C'est déjà le cas, ainsi Sophie Houdart est l'artisane du thème du prochain congrès intitulé : *Connaissance No(s) Limit(es) ?* Nous proposerons des ateliers lors de ce congrès.

Cependant, il s'agit maintenant de redéfinir le rôle de l'APRAS dans cette nouvelle configuration associative.

#### **QUEL ROLE POUR L'APRAS ?**

Nous pouvons continuer d'exister à travers la conférence Robert Hertz, la Lettre annuelle, notre site web et peut-être une autre initiation comme une journée d'étude. Mais je ne suis pas sûre que cela permette à l'association de survivre et en tout cas pas de se développer (et donc d'attirer de nouveaux membres). Comme nous n'avons pas beaucoup d'argent, ni beaucoup de forces, mais en revanche beaucoup de compétences, il m'a semblé que l'on pourrait s'associer en partenariat à des journées, colloques, etc qui contribuent aux débats dans notre discipline.

Nous allons le faire pour un colloque sur les relations homme/animal financé complètement par la fondation Sommer, projet qui a été engagé par N. Vialles (LAS) avec la collaboration de V. Manceron (MNHN) et F. Keck (GSPM), et donc en partenariat avec l'APRAS. Nous apportons notre réseau et notre main-d'oeuvre.

Nous en avons discuté en CA, il me semble que les membres de l'APRAS devraient plus utiliser les compétences et le soutien logistique de l'APRAS pour organiser des journées, débats. Et nous devons aussi proposer notre collaboration.

Bien sûr, on peut avoir une organisation uniquement "APRAS" - et en l'occurrence c'est ce que nous voulions faire, une journée sur les débats autour des questions

"homme/animal APRAS" quand nous avons découvert le projet Sommer. C'était donc idiot de faire deux événements semblables, autant mettre nos forces ensemble. Les deux sont possibles, mais peut-être que les "partenariats" ont plus de visibilité et développent notre réseau.

La question est ouverte....et laissée à la discussion en AG.

Sophie Chevalier,  
présidente

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 10 JUIN 2010

L'assemblée générale de l'APRAS s'est tenue le jeudi 10 juin 2010, de 15h. à 16h30, dans les locaux de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 105 Bd Raspail.

Sophie Chevalier fait lecture de son rapport moral. Elle procède dans la foulée à la lecture du rapport financier établi par Birgit Müller, trésorière.

Elle aborde ensuite les questions principales à débattre.

Un point est évoqué, celui des remboursements des frais de déplacement des membres du CA qui arrivent de province pour participer aux réunions. Eu égard au budget de l'APRAS qui est faible, il est convenu que les membres du CA tenteront de faire coïncider leur venue avec des missions et réunions.

L'autre point concerne le montant de la cotisation à l'association. Un débat a lieu à ce sujet. Actuellement le montant d'adhésion est de 40 euros, ce qui donne droit à une adhésion à l'AFEA à 15 euros. La décision est prise de fixer le montant de la cotisation à 25 euros. Dimitri Karadimas suggère que la liste des adhérents soit « toilettée » afin que seuls figurent les membres réellement à jour de leur cotisation.

Une longue discussion s'engage sur l'histoire de l'APRAS. On fait remarquer qu'auparavant l'APRAS était très proche du CNRS, en particulier de sa direction. Elle était une association politique, ayant un réel poids sur la direction du CNRS. Elle a été très active au moment de la création du Musée du Quai Branly.

Cette activité s'accompagnait aussi d'un grand dynamisme autour des journées d'études. A cette époque, il y avait beaucoup d'actualités en anthropologie, ce qui explique le nombre d'événements et la forte présence de l'APRAS dans les débats.

Les relations anciennes entre le CNRS et l'APRAS sont évoquées, jusqu'à leur affaiblissement, notamment au moment de la tentative de faire entrer l'anthropologie dans les sciences historiques.

Aujourd'hui les anthropologues semblent ne plus se mobiliser. On fait remarquer plus généralement qu'il n'y avait personne à la dernière manifestation de SLR.

Parce que l'APRAS n'est maintenant plus l'égale du CNRS, elle doit se repositionner comme une compétence pour soutenir différentes initiatives et s'associer à des projets.

Il est convenu que l'APRAS s'associera désormais au maximum à des journées d'études organisées par ses membres dans leurs différentes institutions, et à d'autres manifestations également. Par exemple il est question de s'associer avec le congrès de l'EASA.

Certains membres présents considèrent que les activités de l'APRAS doivent à présent être désignées sous le titre APRAS-AFEA puisque l'idée est de se fondre dans une association généraliste, ce qui était tout le projet initial de la création de l'AFEA. Sophie Blanchy fait remarquer que si l'effort ne porte pas sur cette fusion, tout ce qui a été fait n'aura servi à rien.

La question qui demeure est celle de la réalité de fonctionnement de l'AFEA. Sophie Chevalier rapporte que les débats dans les CA sont hétéroclites, difficiles et qu'il est toujours difficile de trouver un consensus. Il n'y a pas encore eu d'événement qui fonde véritablement cette association et la fasse exister. Si bien qu'on peut se demander si l'APRAS a bien son avenir dans l'AFEA.

Charlotte Arnault fait remarquer qu'aucun « pont » de l'anthropologie ne figure dans l'AFEA. Or, traditionnellement, les associations fonctionnent avec quelques personnalités qui les portent. La réalité de l'AFEA est que les pontes ne souhaitent pas y entrer et s'y investir et que les membres de l'AFEA, en majorité des jeunes et des hors statuts, ne souhaitent pas que l'association soit portée exclusivement par des statutaires.

Maria Couroucli propose l'idée d'une journée d'études

sur l'anthropologie appliquée. Pour ce faire, il faudrait avoir accès aux enquêtes d'insertion des universités afin de savoir où s'insèrent les étudiants diplômés en anthropologie.

Dimitri Karadimas souhaite que la lettre paraisse en septembre, avec les annonces de grands événements à venir, le texte de la dernière conférence R. Hertz, les compte-rendus de CA et de l'Assemblée Générale, ainsi qu'un texte faisant le point sur la discipline.

Sophie Chevalier revient ensuite sur l'ordre du jour et propose d'envoyer une lettre aux membres de l'APRAS afin de les informer du projet de journées d'études en cours sur les relations homme-animal, du nouveau montant de cotisation fixé à 25 euros et du projet de congrès AFEA. Aussi ce courrier suggèrera aux membres d'inciter des collègues à adhérer à l'APRAS et à l'AFEA. Ce courrier doit être nominatif.

La question de la domiciliation est également urgente à régler. Le plus simple serait de faire suivre la domiciliation à l'EHESS Avenue de France et de

demander à Irène de bien vouloir passer régulièrement relever le courrier.

Enfin, le problème des archives doit être mentionné. Sont évoquées la bibliothèque du LAS et celle du LESC, qui sont d'ailleurs en réseau.

Il est temps de passer au vote et au renouvellement de trois membres de CA. Le quorum de 15 est atteint (11 présents et 7 procurations). Un vote général est organisé qui approuve le rapport moral et le rapport financier, qui renouvèle le CA, qui entérine la décision de l'adhésion à 25 euros et qui valide le remplacement en tant que trésorière de Birgit Müller par Aurélie Névoit.

La séance est levée juste avant la conférence R. Hertz donnée cette année par M. Olivier Herrenschmitt.

Emmanuelle Lallement,  
Secrétaire

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 9 JUIN 2010

Le conseil d'administration s'est tenu le 9 juin 2010 de 10h à 12h, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 54 Bd Raspail.

*Présentes* : Marie-Charlotte Arnauld, Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Sophie Chevalier, Maria Couroucli, Birgit Müller,

*Excusées* : Sophie Houdart, Emmanuelle Lallement, Aurélie Névoit, Nicole Revel

### **SITE INTERNET**

S. Chevalier commence par la mise à jour de la liste des membres en fonction du paiement des cotisations.

### **DOMICILIATION**

D'après S. Blanchy, si l'on souhaite une boîte aux lettres dans la MAE, il est nécessaire d'établir une convention. On pourrait créer une boîte aux lettres physique, mais c'est à voir avec le service juridique de l'Université Paris Ouest. L'AFEA et la SEF sont domiciliées à Nanterre, donc à voir avec G. Raveneau et T. Barthélémy. S. Chevalier s'interroge sur ce qu'il faut faire des archives. Il manque des pièces administratives. Les déposer à la MAE serait une bonne idée. Il est décidé de récupérer tout et de déposer les archives à la bibliothèque Eric de Dampierre.

### **LA LETTRE**

La Lettre constitue la mémoire de l'association et à ce titre, doit être maintenue. On attend l'AG et la conférence 2010.

### **BILAN FINANCIER**

B. Müller présente l'équilibre des recettes et des dépenses pour 2009.

Pour 2010, l'APRAS compte 800 € de recettes.

Il est suggéré de modifier le montant de la cotisation et de le ramener à 25 €. Le vote, sur cette question, est à organiser en AG. Il faut donc plus d'adhérents pour rentrer dans nos frais. Il faut faire campagne.

B. Müller abandonne la trésorerie mais reste membre du CA. A. Névoit a donné son accord pour devenir trésorière.

### **JOURNEES D'ETUDES**

Sur le thème des rapports homme-animal : Sophie C. et Sophie H. ont appris par Vanessa Manceron qu'un colloque de trois jours était en préparation grâce au soutien de la Fondation Sommer ( financement obtenu par N. Vialles, V. Manceron et F. Keck). Il leur a donc semblé inutile d'organiser notre propre colloque sur le même thème dans notre coin. Elles ont donc proposé aux trois organisateurs d'unir nos forces, ce qu'ils ont eu la gentillesse d'accepter.

Le colloque est prévu pour le printemps 2011.

Emmanuelle Lallement,  
Secrétaire

*Présentes* : Charlotte Arnauld, Sophie Chevalier, Emmanuelle Lallement et Birgit Müller

*Excusées* : Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Maria Couroucli, Sophie Houdart, Aurélie Névoit, Nicole Revel,

#### **ETAT DES LIEUX DE L'AFEA**

La dernière réunion à laquelle Sophie Chevalier a pu participer était le 22 octobre. L'état des lieux à cette date : 143 adhésions individuelles, 17 adhésions d'associations. La discussion avait porté sur l'organisation et la date de l'AG, et le thème du congrès. Il lui apparaît que dans la configuration de l'AFEA, ceux qui travaillent ne sont pas reconnus pour ce qu'ils font et ceux qui ne font rien pinaillent sur des détails. Ex : le règlement qui a mis un an à être rédigé. Très peu de délégations sont finalement autorisées car il n'y a pas de rapport de confiance. Ainsi Sophie Houdart avait travaillé sur un thème « No(s) Limit(es) ? » pour le Congrès, qui a fait l'objet de discussions sans fin. Il en a été de même pour la proposition de Sophie Accolas qui avait été chargée de trouver un lieu pour l'AG.

Une chose a bien avancé, le site : la structure du site est finalisée. Des propositions concrètes sont faites sur l'ergonomie et l'esthétique par le groupe qui en a la charge, et il est prévu qu'à la fin du mois de janvier, le site soit en fonctionnement.

Un autre CA a eu lieu début décembre. Le règlement intérieur a été enfin accepté. Le texte pour le Congrès a été entériné. La seule membre de l'APRAS qui y a participé était Irène Bellier (S. Houdart était au Japon, et S. Chevalier était aux USA). Irène a exprimé – au téléphone à Sophie C. – sa grande lassitude sur le fonctionnement du bureau, et du CA en général. On a affaire à un « ventre mou ». Aucune date n'est arrêtée pour le prochain CA.

La prochaine AG aura lieu en mars. Elle aurait lieu dans une salle à Saint Ouen dans laquelle il serait possible de rester toute la journée.

Les groupes thématiques fonctionnent de manière inégale. Les groupes de travail sur le règlement, sur le site, sur le congrès ont apparemment quand même fonctionné.

Donc beaucoup de dysfonctionnements. Et au final, on se retrouve avec trois associations généralistes : APRAS, AFA, AFEA. Les deux premières fonctionnent « tranquillement » et la dernière peine beaucoup à émerger.

Sophie et Irène ont réécrit le texte qui avait été écrit sur l'identité nationale, malgré l'opposition de Laurent Bazin qui voulait conserver la formulation du texte qui avait circulé il y a deux ans au moment de la création du

Ministère de l'Identité Nationale. Mais personne ne sait ce que ce texte est devenu !

Charlotte pense qu'il faut attendre le renouvellement du CA. Le problème est que le renouvellement se fait par quart, il y aura donc beaucoup de continuité. Les modes de fonctionnement de la recherche et de l'enseignement ont changé ces dernières années et chacun a de plus en plus de travail, ce qui empêche aussi de s'engager dans des associations et des dynamiques collectives. Il semblerait que la plupart des collègues restent dans des dynamiques individuelles ; de plus, l'échec des mobilisations l'an passé en a découragé plus d'un. Birgit qui s'est engagée dans le SLRU à l'EHESS se sent découragée par l'échec des mobilisations. Cependant elle pense qu'il faut continuer à se mobiliser. Mais c'est aussi une question de temps.

Charlotte dit que pourtant ce n'est pas la mort de la recherche ni de l'université. Au contraire. Il faut donc proposer des contenus. Charlotte demande s'il y a des positions politiques de type militant à l'AFEA. Elle pense qu'il ne faut pas travailler de manière défensive et uniquement en résistance mais plutôt offensive en proposant des choses.

#### **LA JOURNÉE D'ÉTUDES ET LA CONFÉRENCE ROBERT HERTZ**

Quelle est la capacité de mobilisation de l'APRAS actuellement ? Si c'est une dizaine est-ce encore la peine d'organiser une journée d'études ?

Lors du dernier CA, le thème proposé était la relation homme-animal, la viande, les frontières humain/animal. Les discussions portent sur ce thème : Charlotte mentionne l'hommage à Lévi-Strauss paru dans « Le Monde » au moment de son décès, un entretien ancien dans lequel il dit que la façon dont on traite les animaux, on les tue, est en lien avec la façon dont les êtres humains se comportent les uns avec les autres.

Sophie signale que c'est un domaine où il y a des débats et des oppositions ; ainsi à la revue [www.ethnographiques.org](http://www.ethnographiques.org), plusieurs auteurs ont envoyé des articles dans lesquels ils prônent une approche (et une analyse) « symétrique » des êtres humains et des animaux (inspirés par Latour et Descola). Ce courant se retrouve dans le domaine militant. Chacun évoque des idées pour un tel thème : Charlotte une conférence de Descola au Forum du Monde au Mans sur ce thème ; Sophie, un ouvrage récent de Catherine Rémy sur les abattoirs ; Emmanuelle un mouvement artistique dont les artistes se « transforment » en animaux et dont les œuvres sont exposées au Palais de Tokyo ; Nicole avait mentionné dans un mail de ne pas oublier la dimension symbolique de cette relation, etc. Plusieurs noms sont

mentionnés, Descola, Digard, Vanessa Manceron, Elisabeth de Fontenay, etc.

Mais plus important, la décision est prise **de lier journée d'études et conférence Robert Hertz**. L'idée est de proposer une journée d'études avec un thème qui fait débat dans la discipline – puisqu'il n'y a pas vraiment de lieux pour cela, sauf certains séminaires d'équipes spécifiques – et que cette journée soit clôturée par la conférence. Dans tous les cas, cela vaut la peine d'essayer car nous pouvons espérer mobiliser peut-être plus de monde.

Comme le thème serait homme/animal, la conférence pourrait être donnée par P. Descola s'il en est d'accord (Sophie rappelle qu'il est membre de l'APRAS dont il paye très régulièrement la cotisation). On évoque toutefois les autres propositions d'invités faites par des membres de l'APRAS pour la conférence Hertz mais le CA prend la décision de tester d'abord cette idée de lier conférence Hertz et journée d'études.

Birgit qui travaille sur les relations homme/environnement, est d'accord pour commencer un dialogue avec P. Descola pour construire à la fois la journée et le sujet même de la conférence. Charlotte propose d'ouvrir son appartement pour un repas ou un apéritif qui réunirait les membres du CA qui seraient intéressés, et les éventuels intervenants, pour discuter de manière informelle.

La journée et la conférence devraient avoir lieu fin mai/début juin (selon les disponibilités). Avec par exemple une demi-journée de 14h30 à 18h, suivie de la conférence Hertz. Quel lieu ? L'EHESS devient problématique, car l'amphithéâtre se loue si l'intervenant n'est pas de l'école. Nanterre est loin, et le MQB est problématique, notamment pour l'organisation du cocktail. Il faut prendre des contacts et se décider rapidement.

#### **LA DOMICILIATION DE L'APRAS**

Pour l'instant nous avons une boîte postale à un endroit impossible aux horaires improbables, la banque à un autre, et une domiciliation postale à l'EHESS. Il serait préférable de tout centraliser. On évoque la possibilité de Nanterre (suggérée par Sophie Blanchy) ainsi que celle du Musée du Quai Branly. Mais ce sont des sociétés savantes qui sont domiciliées au MQB. Et Nanterre pose le même problème que la boîte postale du 6<sup>ème</sup> arrondissement, son accessibilité n'est pas évidente. Sophie C. se propose de prendre contact avec Anne-Christine Taylor pour en savoir plus quant au MQB. La question de la domiciliation au MQB conduit à une discussion sur l'avenir de l'APRAS : que devient-elle, que doit-elle devenir ? Peut-elle être une société savante ? Uniquement du contenu, plus rien de professionnel ? Si l'APRAS doit survivre, sous quelle forme ?

Par manque de temps, le CA n'a pas traité du contenu de la Lettre. S. Chevalier va en discuter avec S. Houdart qui était absente.

Birgit va faire l'appel à cotisation durant janvier/début février.

Une date pour un autre CA sera fixée avec doodle ce printemps (avant la journée et la conférence).

Emmanuelle Lallement,  
secrétaire

*Présentes* : Sophie Chevalier, Pascal Bonnemère, Aurélie Nénot, Nicole Revel, Charlotte Arnault, Emmanuelle Lallement

*Excusées* : Sophie Blanchy, Maria Couroucli, Sophie Houdart, Birgit Müller.

Le CA s'est réuni salle 7, EHESS, 105 boulevard Raspail.

#### **POINT SUR L'AFEA**

Sophie Chevalier fait un compte-rendu des premiers conseils d'administration de l'AFEA dont elle fait partie en tant que présidente de l'APRAS. L'AFEA a décidé de former des groupes internes, un pour s'occuper de la lettre, l'autre de la préparation du congrès, le troisième du site web. Se constituent aussi des groupes externes (ex : enseignement ; espace européen ; etc).

Parallèlement il est question de développer des réseaux thématiques en vue du congrès. La grande question est en effet celle du congrès. Quand doit-il avoir lieu ? Où ? Le choix se porterait sur Nanterre.

Il est intéressant de constater que le congrès de l'EASA n'a pas pu avoir lieu en France depuis 20 ans. Il aura lieu à Dublin en 2010. Charlotte Arnault fait remarquer que l'AFEA ne peut par conséquent organiser son congrès qu'en 2011. Ceci laisse donc le temps, en quelque sorte, de changer d'équipe et en former une dynamique qui sera vraiment en capacité d'organiser un congrès.

Autre problème de l'AFEA que pose Sophie Chevalier : la double appartenance du président de l'AFEA, Par ailleurs le budget de l'AFEA, 4000 euros, est bien faible pour organiser quoi que ce soit.

Dans la mesure où les activités de l'AFEA ne sont pas si nombreuses, et surtout longues à se mettre en place, la question se repose de savoir si l'APRAS doit continuer à tenter de développer ses activités propres.

#### **WORLD COUNCIL OF ANTHROPOLOGICAL ASSOCIATION**

L'APRAS est adhérente au conseil mondial des associations d'anthropologie « World Council of Anthropological Association » (WCAA), comme d'ailleurs l'AFA. Les seules activités de ce conseil sont des réunions à l'occasion d'autres conférences comme celle de Kunming durant l'été 2009.

L'AFA a été présente à la réunion du World Council lors du symposium à Kunming en Chine, que beaucoup d'autres associations avaient boycotté.

Sophie Chevalier se propose de relayer l'information qu'elle reçoit de cette association mondiale.

#### **LES ACTIVITES DE L'APRAS**

Quelles activités, à part la conférence Robert Hertz, doit avoir l'APRAS ?

Aurélie Nénot et Nicole Revel souhaitent qu'il y ait un vrai contenu scientifique. Ceci passerait par l'organisation d'une journée d'études.

Charlotte Arnault préconise d'être davantage visible au sein de l'AFEA, par exemple en ayant une activité qui déboucherait sur un réseau thématique. Elle propose l'idée de travailler sur l'effacement et/ou le déplacement de la limite entre l'humain et l'animal, plus particulièrement la question du corps et de la viande.

Au printemps 2010, il faudrait qu'une thématique soit arrêtée, ainsi qu'un mode de fonctionnement pour ce groupe de travail thématique.

Le CA se termine en raison de la 17ème conférence Robert Hertz qui a lieu le jour même à 17h avec une conférence de Francis Zimmerman intitulée « Sous un manguier du Kuttanad » qui sera introduite par Nicole Revel.

Emmanuelle Lallement,  
secrétaire

**RAPPORT FINANCIER**  
**8 JUIN 2010**

Nous avons un avoir de 2610.05 euros, dont 825.87 euros sur le CCP et 1795,18 sur le compte épargne. Nos recettes de 615 euros (plus 185 euros non encore déposés) sont issues exclusivement des cotisations des membres de l'Association pour l'année 2009 et une cotisation pour 2010. La cotisation est restée au montant fixé en 2002, à savoir 40 euros.

Le compte sur livret affiche 1795.38 euros.

Les dépenses depuis janvier 2009 à 491.08 euros pour 2010 et 406,80 euros pour 2009.

Nous avons dépensé 411,08 euros pour le pot après la conférence Robert Hertz dont 311,08 euros pour le cocktail, 100 euros pour le pourboire.

Nous avons dépensé 206.80 euros pour les deux déplacements de Pascale Bonnemère d'Aix à Paris pour les réunions du bureau en 2009. 100 euros chaque fois pour l'adhésion de l'APRAS à l'AFEA. 80 euros pour faire suivre le courrier.

En résumé, le mouvement général du compte s'établit comme suit :

**Actif 2009**

Solde du CC au 13/01/2009 : 719.02 euros (dépenses et recettes actées par la banque)

Compte sur livret : 1795,38 euros

TOTAL : 2455,81 euros début 2009

**Au 8 juin 2010**

CCP 825.87 euros

Compte épargne 1795,38 euros

TOTAL : 2610.05 euros au 8 juin 2010

plus 185 euros non encore déposés

Birgit Müller,  
trésorière

**NOUVELLES DU WCAA**  
**(WORLD COUNCIL OF ANTHROPOLOGICAL ASSOCIATIONS /**  
**CONSEIL MONDIAL DES ASSOCIATIONS D'ANTHROPOLOGIE)**

L'APRAS est membre du WCAA depuis plusieurs années (<http://www.wcaanet.org>). Le WCAA comprend huit associations internationales – dont l'EASA, et vingt-trois associations nationales dont l'APRAS (et l'AFA) pour la France. Le président actuel est Thomas A. Reuter (Australian Anthropological Society) et le vice président Michal Buchowski (Polish Ethnological Society).

Les délégués des associations membres se réunissent lors des grands congrès des associations nationales ou régionales comme l'EASA ou l'AAA. Lors de la dernière réunion de l'EASA, le WCAA s'est réuni – Maria Couroucli représentait l'APRAS en tant que membre du CA (cf. compte-rendu sur le site :

[http://www.wcaanet.org/downloads/WCAA\\_biennial\\_2010\\_report.pdf](http://www.wcaanet.org/downloads/WCAA_biennial_2010_report.pdf)–

Il en a été de même en novembre, lors du congrès de l'AAA, où Sophie Chevalier représentait alors l'APRAS.

A la Nouvelle-Orléans, les discussions ont porté sur plusieurs points :

**L'ENGAGEMENT POLITIQUE DU WCAA**

Le WCAA a plusieurs fois pris position sur la demande de ses membres en signant des pétitions ou en envoyant des courriers. Récemment, le WCAA a pris position sur le cas de Marianne Maeckelbergh (Université de Leiden) qui avait été arrêtée et brutalisée par la police en octobre 2010, alors qu'elle faisait du terrain sur un mouvement alternatif. Thomas A. Reuter avait alors alerté les membres et écrit une lettre au ministre de l'intérieur et au premier ministre belges ayant pour objet. Si la pertinence de l'intervention du WCAA dans ce cas a semblé légitime, les délégués se sont néanmoins montrés sceptiques sur un élargissement de l'activité du WCAA dans ce domaine, en particulier à propos d'une proposition d'une prise de position systématique sur des « atrocités » dont auraient été témoins des anthropologues avec une liste mise en ligne sur le site.

**« ETHIC TASK FORCE ». ELABORATION D'UN CODE DE BONNE CONDUITE**

M. Buchowski rappelle que l'EASA n'en veut pas à cause de l'opposition de plusieurs de ses associations membres. Est-il donc nécessaire d'établir un code international alors que l'EASA a renoncé à rédiger un code européen ? La question reste ouverte.

**SITE WEB**

Le site se développe grâce à un nouveau webmaster Rohan Jackson de NomadIT (GB), financé par la Wenner-Gren. Les associations peuvent maintenant mettre des liens et des descriptions de leurs publications. Une proposition, déjà lancée lors du congrès de l'EASA, est de mettre en ligne sur le site du WCAA un choix d'articles des revues des associations membres (sous le titre de « Déjà-lu »). Là encore, la question reste ouverte car elle soulève de nombreux problèmes : copyright, langue, choix des articles, etc.

La prochaine réunion est prévue en 2012 à New Dehli.

Pour un compte-rendu plus complet et moins personnel, consultez bientôt <http://www.wcaanet.org/>

Sophie Chevalier,  
présidente

L'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie a été créée en janvier 2009 pour promouvoir l'anthropologie sociale, la pluralité de ses pratiques et de ses domaines d'application, sa transmission et son devenir. Elle vise à rassembler des individus et des associations, généralistes ou spécialisées, pour donner à notre discipline une plus grande visibilité dans la société. En relation avec les associations d'anthropologues présentes en Europe et dans le monde, l'AFEA entend susciter des échanges sur des objets scientifiques, des débats sur des enjeux politiques, des dialogues sur des aspects professionnels et constituer un espace de relations avec les jeunes qui cherchent à se repérer dans les multiples dimensions d'une discipline où la recherche joue un rôle fondamental.

Le premier Congrès a retenu le thème très large de la connaissance pour inviter les différents courants de l'anthropologie à s'exprimer sur une scène commune. Un tel débat n'a pas eu lieu en France depuis la fin des années 1970. Il se tiendra à Paris en septembre 2011.

**Connaissance No(s) Limit(es)**

**Premier Congrès de l'Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie (AFEA)**

21-24 Septembre 2011

EHESS, Paris

[www.asso-afea.fr](http://www.asso-afea.fr)

Appel à communication

Aujourd'hui, en anthropologie comme dans toutes les disciplines scientifiques, se pose la question de la connaissance, de ses modalités de production et de sa place dans les sociétés contemporaines. Prenant acte de la réorganisation des institutions publiques d'enseignement et de recherche, de la modification du statut général de la science et, de manière plus spécifique de l'intérêt croissant porté aux modes d'obtention et de validation des savoirs en anthropologie, l'AFEA propose, pour ce premier congrès, de se réunir autour des limites ou frontières de la connaissance.

Sous le titre «No(s) Limit(es)» se déclinent, de manière ouverte, des questions à la fois scientifiques et politiques, qui articulent des dimensions épistémologiques et réflexives. Anthropologie comme connaissance, Anthropologie de la connaissance : tels sont les deux grands champs que ce congrès souhaite associer.

On peut par exemple envisager la connaissance en termes :

1. De contenus : Comment émergent de nouvelles thématiques, de nouveaux objets ? Comment sont-ils organisés, gérés, disciplinés ? Les savoirs s'accumulent-ils, disparaissent-ils, sont-ils recyclés au gré des paradigmes ?,

2. D'opérations cognitives : La question des catégories et des typologies, celle des symbolisations et des perceptions ; le rôle du corps, des émotions, des affects, des relations sociales,

3. De fabrications, d'appropriations et de circulations : Les situations et contextes dans lesquels les connaissances sont produites, transmises, captées, commercialisées, etc.,

4. De pratiques et d'usages : La question des techniques et des savoir faire, mais aussi les opérations de détournements ou d'emprunt,

5. D'effets produits et d'enjeux : La reconfiguration des rapports sociaux et de pouvoir, la constitution d'altérités, les phénomènes de globalisation, de normalisation ou de dissidence.

Sur chacun de ces aspects, les sciences sociales peuvent porter un double regard. D'un côté, comment l'anthropologie aborde-t-elle la connaissance d'elle-même ? De l'autre, comment interroge-t-elle la connaissance comme phénomène social et culturel ?

A titre indicatif, les ateliers ou les contributions individuelles pourront porter sur :

- Le lien entre les disciplines, l'interdisciplinarité et la transversalité

- L'évolution des objets, paradigmes, champs, concepts, la terminologie

- Les débats, controverses, malentendus

- Les usages politiques et sociaux de la connaissance, ses finalités

- La question de l'engagement, les savoirs impliqués

- La recherche-action, la coproduction des savoirs

- Les différents registres de connaissance, ordinaires, experts, savants, citoyens

- Les frontières du savoir entendues comme frontières politiques

- Le rôle des nouvelles technologies dans la production et la circulation des savoirs

- Les formes institutionnelles et les lieux qui portent la connaissance, la médiatisent, la valident

- Les supports de la connaissance et les dispositifs méthodologiques

Les propositions de communication (atelier thématique, table ronde ou contributions individuelles) sont à envoyer avant le **20 décembre 2010** à l'adresse suivante : [congres2011@asso-afea.fr](mailto:congres2011@asso-afea.fr). Pour plus d'informations sur les conditions de participation, consulter [www.asso-afea.fr](http://www.asso-afea.fr).

Nous invitons cordialement les membres de l'APRAS à participer à cet événement.

(Nous vous rappelons que les montants de la cotisation à l'AFEA sont réduits à 15 euros pour les membres de l'APRAS)

Du 22 au 24 juin 2011 aura lieu, à Paris au Collège de France, un colloque portant sur « le tournant animaliste en anthropologie ». L'APRAS s'est associé à l'organisation de cet événement, initié par Frédéric Keck, Vanessa Manceron et Noélie Viales et soutenu par la Fondation Adrienne et Piette Sommer.

L'anthropologie sociale a toujours inclus la nature et les animaux dans son champ d'étude, puisque toute société entretient toujours avec eux des relations matérielles ou idéelles, et qu'ils sont ainsi partie intégrante des communautés humaines. Or, depuis deux ou trois décennies, l'exploration des relations entre hommes et animaux s'est développée au point de constituer un domaine spécialisé de recherche. Ce phénomène peut utilement faire l'objet d'un retour réflexif des anthropologues sur leurs propres travaux.

Il n'est pas douteux que cet intérêt récent/nouveau est un effet de la conjonction, dans les sociétés occidentales, entre un certain appauvrissement de la fréquentation et de la connaissance des animaux, et un développement des sciences du vivant, notamment des approches éthologiques et cognitivistes, qui étendent volontiers la culture au règne animal. Les différences entre hommes et animaux tendent ainsi à s'estomper, d'où une reviviscence de réflexions philosophiques et de préoccupations morales qui avaient inspiré les premiers mouvements de protection des animaux aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais avec des orientations et des arguments sensiblement différents.

Peut-on alors parler d'un 'tournant animaliste', entendu à la fois comme position politique et morale de défense des animaux, et comme position épistémologique postulant une continuité entre hommes et animaux en donnant à ces derniers une subjectivité ou une « *agency* » ? Ces deux perspectives sont-elles nécessairement liées ? Jusqu'à quel point l'intérêt pour « l'Animal » contribue-t-il à la connaissance des animaux autant que des hommes en société, à la connaissance de la diversité et de la complexité de la cohabitation des vivants ? Peut-il constituer un objet d'étude à part entière ? Les approches méthodologiques sont-elles orientées, et si oui comment, par les formes d'engagement autour de ce qu'on appelle aujourd'hui « la question animale » ? Débouchent-elles sur des positions métaphysiques qui articuleraient de façon nouvelle les formes du vivant ?

Ce colloque ne se propose pas d'ajouter une contribution aux nombreux événements et travaux qui se sont multipliés durant cette dernière décennie sur le thème « l'Homme et l'Animal » ou, moins souvent, « les hommes et les animaux ». Il veut au contraire les mettre en perspective, en adoptant un détour réflexif sur le sens, les implications et la portée de ces thèmes, dans les sociétés contemporaines et dans l'anthropologie elle-même, considérée dans ses frontières avec la philosophie, les sciences cognitives, la morale et la politique.

Ont d'ores et déjà accepté de participer à l'événement : Philippe Descola, Harriet Ritvo, Francis Wolff, Garry Marvin, Vincent Leblan, Jocelyne Porcher, Stéphane Rennesson, Catherine Rémy, Etienne Benson, Adrian Franklin, Vinciane despret, Christophe Traini, Isacco Turina, Janet Browne, Boria Sax, Harvey Feit, Charles Stéphanoff, Jean-Pierre Digard et Eduardo Viveiros de Castro.

## ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

L'Association pour la Recherche en Anthropologie Sociale, fondée en 1989 et régie par la loi de 1901, est ouverte à tous les anthropologues qui font métier de cette discipline, qu'ils ou elles soient bénéficiaires d'un statut ou non, de chercheur (e) ou d'enseignant(e), résidant en France ou à l'étranger.

Depuis 1989, l'association s'est développée par l'incorporation de nouveaux membres, par la réalisation de Journées d'études à double finalité, professionnelle et scientifique, et par le parrainage de colloques organisés par ses membres. Chaque année elle organise à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales la Conférence Robert Hertz qui est ouverte à tous les amateurs et professionnels des sciences sociales et humaines.

Depuis sa création, l'APRAS suit les développements institutionnels de l'anthropologie à travers les réformes successives des instances françaises qui veillent au recrutement et à l'évaluation des chercheurs (CNRS, CNU) comme de celles qui se préoccupent de la mise à disposition du public des apports des anthropologues concernant les sociétés et cultures du monde (Musée du Quai Branly). Elle réfléchit sur la pratique anthropologique, ses objets, ses méthodes, les nouvelles conditions d'exercice et ses développements.

Les demandes d'adhésion doivent être adressées à Sophie Chevalier, 135 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris. Elles sont désormais dispensées de parrainage et présentées en Conseil d'Administration, qui prend la décision d'admission à la majorité des deux tiers.

## LETTRE D'INFORMATION

La *Lettre d'information* est ouverte à tous les membres de l'association. Elle publie libres opinions, papiers d'humeur, lettres de terrain, compte rendus d'ouvrages ou informations (manifestations, publications, etc.), amorces de débats. La rubrique "Parutions récentes" signale les ouvrages publiés par les membres de l'association, ou sous leur direction.

Adresser les textes, le plus possible brefs, rédigés sous forme définitive, par courrier électronique à Sophie Houdart, [sophie.houdart@mae.u-paris10.fr](mailto:sophie.houdart@mae.u-paris10.fr).

Ce 46<sup>e</sup> numéro de la *Lettre d'information* a été préparé par le conseil d'administration de l'APRAS (rédaction) et Sophie Houdart (composition).

## NOTES CONCERNANT LES ARCHIVES DE L'APRAS

Plusieurs anciens présidents ont transmis à la présidente actuelle des archives en leur possession. Après un premier tri, il s'est avéré que celles-ci pouvaient avoir un intérêt pour qui chercherait à retracer l'activité et le rôle de l'APRAS dans la discipline.

Il a donc été décidé lors du dernier CA de l'APRAS, de déposer ces archives à la bibliothèque Eric de Dampierre, à la MAE de Nanterre pour permettre un accès public. Marie-Dominique Mouton, responsable de la bibliothèque et en charge des archives, nous a donné son accord pour un tel dépôt. Néanmoins, ces archives sont très incomplètes,

elles ne permettent pas de retracer en particulier, les premières années d'existence de l'association, et il manque aussi des documents administratifs fondamentaux, comme l'attestation de création de l'APRAS ou une version à jour des statuts. Si donc vous possédez encore des archives de l'association, prière de contacter la présidente.